

LISTES DE CANDIDATURES

Turbulences au RND

Des mouvements de contestation ont éclaté dans plusieurs structures locales du Rassemblement national démocratique (RND).

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Le parti d'Ahmed Ouyahia traverse une zone de fortes turbulences. Le Rassemblement national démocratique, formation au sein de laquelle règne pourtant une certaine forme de «discipline», n'a pas échappé à la fièvre électorale.

En l'espace de quelques semaines, des mouvements de contestation ont éclaté dans plusieurs bureaux de wilaya. Tout semble avoir débuté à Alger, par une pétition signée par «les coordinateurs locaux légitimes» visant à dénoncer «les pratiques» du député et coordinateur de la capitale, Sedik Chihab. Le texte, transmis à Ahmed Ouyahia, évoque de «graves dérives» et des pratiques «hautement préjudiciables», dont Chihab aurait été l'auteur.

«Si nous nous sommes adressés à vous, monsieur le secrétaire général, c'est parce que nous avons perçu dans votre attitude un souci permanent de la rectitude, une abnégation sans faille au travail, une proximité avec les militants et une volonté manifeste et sincère de mettre en place des fondements sains pour un authentique changement», notent les signataires.

Quelques jours plus tard, la protesta s'est déplacée vers le sud du pays, à Tamanrasset précisément. Le bureau de wilaya du Rassemblement national démocratique sera pris d'assaut par des militants pour dénoncer, là aussi, le coordinateur local. Ce dernier est accusé d'avoir inscrit des «trafiquants notoires» sur la liste électorale du RND.

Pour ces militants, le premier responsable de leur parti à Tamanrasset ne serait «qu'un instrument entre les mains de la mafia». A Annaba, un mouvement similaire éclate au cours du processus d'élaboration de la liste électorale. Dans cette wilaya, les militants menacent de démissionner en masse pour protester contre l'inscription de Mohamed Amir, le coordinateur du RND, en qualité de tête de liste. Pour les militants de Annaba, l'ex-député et recteur de l'université Badji-

Mokhtar ne jouirait pas des qualités nécessaires pour conduire la liste RND. A Akbou, dans la wilaya de Béjaïa, c'est le coordinateur du bureau de daïra qui a décidé de claquer la porte du fait de la «marginalisation de la base militante» dans la confection de la liste électorale.



Le parti de Ouyahia n'échappe pas à la fièvre électorale.

Photo : Samir Sid

des listes électorales pour le scrutin du 10 mai provoque des crises au niveau local. Mais les militants doivent comprendre qu'il n'est pas possible d'inscrire tout le monde sur les trois premières places de ces listes. C'est tout simplement impossible. Mais il faut savoir que les listes sont constituées au niveau de chaque wilaya, la direction du parti se contente juste de les valider», a expliqué Miloud Chorfi.

Selon lui, la situation est actuellement «difficile» mais «parfaitement gérable».

«Tout ceci est à mettre sur l'apprentissage de la démocratie. Mais dans l'ensemble, le RND se porte bien.» Interrogé sur le cas de la pétition visant le coordinateur d'Alger, Miloud Chorfi a précisé que de telles pratiques ne sont pas prises en considération par la direction nationale du parti. «Nous n'aimons pas beaucoup les pétitions», a-t-il souligné. «Le plus important pour nous est d'élaborer notre programme électoral et de préparer notre campagne. Le reste n'est pas prioritaire.»

T. H.

Période d'agitation
Le porte-parole du Rassemblement national démocratique a reconnu l'existence d'une certaine «agitation» dans les rangs du parti.
«Le RND traverse une période d'agitation qui est compréhensible. Le processus d'élaboration

NOUVEAUX PARTIS

Ould Kablia suspend les agréments

Le processus d'agrément de nouveaux partis politiques marque un temps d'arrêt puisque aucune nouvelle entité politique ne se verra délivrer le fameux sésame d'ici la tenue des élections législatives du 10 mai prochain.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Ainsi en a décidé le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, dont le premier responsable expliquait, hier, en marge de l'adoption par le Sénat de l'ordonnance relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le texte de loi de finances complémentaire 2012 et de l'ordonnance délimitant les circonscriptions électorales, le mobile. Pour Ould Kablia, cette halte est nécessaire du fait que peu de jours nous séparent du terme du délai pour les partis et autres indépendants pour le dépôt des listes de candidatures aux législatives, fixé, faut-il le rappeler, au 26 du mois courant. Le ministre a tenu à affirmer que seuls quatre à cinq dossiers de partis en attente d'agrément sont à l'étude au niveau de son département et dont le quitus interviendra probablement après le rendez-vous électoral de mai prochain. Comme si l'existence de tout nouveau parti était assujettie à la participation

aux élections du 10 mai prochain. A noter que depuis la promulgation de la nouvelle loi organique sur les partis politiques, une trentaine de formations sont venues «enrichir» la scène politique, et pour nombre d'entre de ces nouveaux-nés portés par des dissidents d'anciens partis, ils sont tous partants pour ces législatives avec la ferme conviction de créer la «surprise» et surclasser la vieille garde accusée de tous les maux. A propos du financement étranger de certains partis politiques, notamment ceux du camp islamiste, sujet récurrent ces derniers temps, Ould Kablia invitera les auteurs de ces accusations à apporter les preuves sans quoi, dira-t-il, «les pouvoirs publics ne peuvent sévir». Il invitera également nos deux confrères, victimes d'agressions caractérisées, dimanche et lundi derniers, de la part de policiers lors d'une manifestation publique à Alger, à déposer plainte puisque, tiendra-t-il à préciser, «nul n'est au-dessus de



Seuls cinq dossiers de partis sont à l'étude au département de Ould Kablia.

Photo : Samir Sid

la loi et vous ne nous jugerez qu'à ce stade de la procédure». Ould Kablia qualifiera d'anti-réglementaire l'imposition faite par certains chefs de partis à leurs candidats, notamment leurs têtes de liste, à verser des sommes d'argent dépassant tout entendement, avouant, cependant, qu'il n'y a pas de mesures coercitives. Il écartera tout financement étatique de la campagne électorale des partis, financement que brandissent, jus-

tement, ces chefs de partis pour justifier leur recours à exiger de leurs candidats des cotisations dont les montants suscitent des commentaires et que certains assimilent à un véritable phénomène de la chkara. Pour sa part, le ministre des Finances, Karim Djoudi, affirmera que les négociations autour du rachat de Djezzy sont toujours en cours, faisant part que l'évaluation en a été faite.

M. K.

Deux terroristes arrêtés à Annaba

Suite de la page Une

Subissant un froid glacial qui marque en période hivernale ces lieux du mont de l'Edough et un grand manque en produits alimentaires du fait de l'encerclement sans faille des forces combinées, les deux terroristes ont tenté une sortie pour ramener de quoi manger au groupe au bord de la famine. Leur état physique renseigne sur la vie qu'ils mènent avec le reste des terroristes planqués dans des trous de ce lieu très accidenté et boisé. Ils ont été signalés par des citoyens de la région qu'ils ont forcés, des années durant, à les ravitailler mais qui refusent désormais de le faire. Depuis, le soutien logistique dont ils bénéficiaient durant la décennie noire diminue de jour en jour. Ils n'ont plus qu'une seule possibilité pour sauver leur peau : se rendre sans tarder.

Après le lâche assassinat du jeune et courageux commandant qui dirigeait les opérations de recherche et de nettoyage de ce lieu, jadis havre de paix, il y a un peu plus d'un mois, les éléments de l'ANP ont réussi à éliminer quelque trois membres de ce groupe terroriste. Mais l'état ne sera desserré qu'une fois toute la zone nettoyée de ce résidu d'éléments nuisibles.

A. Bouacha

Communiqué de la DGSN

Suite à la parution d'informations faisant état d'agressions sur les nommés Kadri Mohammed, photographe du quotidien *Waqf El Djazair*, et Driss Hanane, journaliste du quotidien *Tribune des lecteurs*, attribuées à des personnels de police, lors d'une opération de rétablissement de l'ordre effectuée le dimanche 18 mars 2012 à Alger, la cellule de communication et presse de la Direction générale de la Sûreté nationale tient à informer qu'une enquête approfondie a été aussitôt diligentée pour mettre toute la lumière sur les faits rapportés. Ainsi, les témoignages des susnommés, reçus respectivement les 20 et 21 mars 2012 à la Direction générale de la Sûreté nationale, ont permis au service enquêteur d'identifier les agents de police auteurs de cet acte répréhensible, lesquels ont été sanctionnés malgré le refus des victimes de déposer officiellement des plaintes.

La Direction générale de la Sûreté nationale, qui demeure soucieuse de veiller sur la sécurité des personnes, réitère sa détermination à lutter contre toutes les formes de dépassements.

Un entrepreneur kidnappé près de Tizi-Ouzou

Après plusieurs mois de répit, la hantise des enlèvements refait surface en Kabylie. En effet, mardi en fin de journée, c'est du côté de Mekla, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, qu'un groupe de personnes armées a enlevé l'exploitant d'une carrière, B. Mokrane, âgé d'une soixantaine d'années. Selon plusieurs sources, c'est à l'intérieur même du siège de son entreprise que l'entrepreneur a été surpris par ses assaillants, dont le nombre n'a pas été déterminé avec exactitude. Après avoir été embarqué dans son propre véhicule, la 66^e victime des enlèvements qui font l'actualité de manière quasi cyclique en Kabylie, depuis plus de six ans maintenant, a disparu dans la nature. Jusqu'à hier, la plus grande discrétion est observée sur les suites de ce rapt aussi bien par les services de sécurité que par les proches de la victime.

A. M.